
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Jeholet, Evrard, Dodrimont et Mme Dock

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

L'article 35 du projet de décret relatif aux implantations commerciales est complété par les mots « Le demandeur ainsi que la/les commune(s) concernée(s) par le projet est/sont invité(s) à cette concertation. Le demandeur est auditionné s'il le sollicite. ».

JUSTIFICATION

Il est proposé que le demandeur soit invité et auditionné lors de la concertation. La ou les commune(s) concernée(s) par le projet sont également invitée(s) à ladite concertation.

P.-Y. JEHOLET

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT

M. DOCK